

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service des trains de voyageurs).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.**

3 heures 09 minutes du matin.  
6 — 45 — —  
9 — 02 — —  
1 — 33 — — soir,  
— — — —  
7 — 22 — —

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.**

3 heures 03 minutes du matin.  
8 — 20 — —  
— — — —  
12 — 38 — —  
4 — 44 — — soir,  
10 — 30 — —  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à h. s.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

**Chronique Politique.**

Le *Gaulois* confirme que plusieurs députés ont demandé à M. Thiers si dans l'état actuel des choses il ne serait pas bon que le pouvoir fût affermi pour quelque temps dans les mêmes mains, et s'il serait opportun de demander à l'Assemblée que M. Thiers fût nommé chef du pouvoir exécutif pour deux années? M. Thiers aurait répondu qu'il considère comme suffisantes et assez stables, dans les conjonctures présentes, les pouvoirs que lui a donnés l'Assemblée, et qu'il croirait inopportun et inhabile toute innovation tendant à modifier ce qui existe et toute proposition en ce sens, qui serait faite à la Chambre et acceptée par elle

On écrit de Versailles, le 15 avril :

Les opérations militaires de la journée du 14, la canonnade furieuse qui a duré hier soir, de 8 heures à minuit, ont été assez meurtrières pour nos troupes, sans nous rapprocher encore d'un dénouement prochain. M. Thiers ne le fait pas espérer aux ministres qui, ce matin, paraissaient assez désappointés.

M. Poyer-Quertier a présenté aujourd'hui à l'Assemblée le budget rectificatif de 1871; il est diminué de 182 millions; il y a de plus 10 millions de réduction sur les traitements des fonctionnaires. Il n'a pas encore été possible, par suite des opérations engagées, d'établir le chiffre du budget de la guerre.

La proposition de MM. de Talhouët, Bethmont et Magnin, relative à la décentralisation, a été renvoyée à l'examen des bureaux pour nommer une Commission de 50 membres.

L'Assemblée a repris la discussion du projet de loi relatif à la presse devant le jury.

D'après le *Soir*, le traité définitif de paix serait sur le point d'être signé à Bruxelles. Déjà toutes les questions politiques auraient été résolues, et il ne resterait plus à s'entendre que sur les questions économiques; le Gouvernement aurait envoyé à la conférence M. Ozenne, directeur général du commerce pour traiter ces questions économiques. On parle de la promulgation officielle du traité pour les premiers jours de mai.

La main des Bonaparte se mêle de plus en plus activement aux boueux et sanglants événements de Paris; ils jouent en ce moment leur grande partie. Il paraît qu'une forte somme d'argent a été expédiée, il y a très-peu de jours, de Genève à Paris.

A ce sujet, la *Décentralisation* reçoit les graves renseignements qui suivent.

« La somme d'argent envoyée de Genève à Paris, nous affirme-t-on, est de sept millions. Ce n'est pas sans quelques difficultés qu'on l'a fait passer. Peut-être les caisses ne sont-elles même pas encore arrivées à destination. En tous cas, le gouvernement de Versailles doit avoir été avisé; mais l'aura-t-il été à temps pour faire opérer la saisie ?

L'impératrice Eugénie est arrivée, il y a peu de jours, à Genève; nous pourrions, si nous le voulions, indiquer la maison où elle est logée. Na-

poléon III est attendu. Les généraux Bazaine, Lebœuf, de la Moskowa, etc., sont dans la même ville. Mais la forte tête de l'endroit est M. Piétri; celui-là réside depuis assez longtemps à Genève; il croit la partie déjà gagnée, et se flatte que dans un mois l'empire sera rétabli. Pour cela, il faut que la Commune insurrectionnelle de Paris se maintienne encore pendant quinze jours ou trois semaines; la plupart de ses membres, notamment Cluseret, travaillent pour les Bonaparte. Ce délai passé, les Prussiens interviendraient à Paris, et M. de Bismark rétablirait Bonaparte, le plus digne allié, le seul allié qu'il puisse avoir en France.

« On paraît compter beaucoup sur la garde impériale, qui rentre en ce moment, et qui est dirigée sur Versailles; elle a été travaillée en Allemagne. Mais la garde saura sans doute être plus française que bonapartiste.

« L'Internationale, dirigée par M. de Bismark et les Bonaparte, a tenu, il y a trois jours, une importante réunion secrète à Genève. Il a été décidé que l'on enverrait partout des agents pour multiplier les insurrections et les désordres, afin de forcer l'Assemblée de Versailles à éparpiller l'armée qu'elle a réunie. »

*Et nunc Erudimini!* Et maintenant, intelligents, clairvoyants, perspicaces, spirituels Républicains, marchez contre l'Assemblée nationale pour le compte des Bonaparte!

Voici ce qu'un prisonnier français écrit au *Progrès de Lyon* :

« Je viens t'apprendre une intéressante nouvelle : notre sire Louis-Napoléon III, ex-empereur des Français, vient de faire distribuer en son nom, à tous les militaires français prisonniers, la somme de cinq francs, sous prétexte d'adoucir leur longue captivité; plus une circulaire dans laquelle il se recommande à tous les braves militaires pour lui venir en aide à son retour en France, qui aura lieu sous peu. Tel est le texte des paroles contenues dans sa circulaire.

« Le sire croit sans doute pouvoir faire, comme son oncle, un retour de l'île d'Elbe; mais non !

« Sur 24,000 hommes que nous sommes à Dresde, il y en a environ 500 qui ont accepté la somme de cinq francs, et encore ceux-là les ont pris pour s'enivrer avec de l'eau-de-vie de pommes de terre, seule boisson qui existe dans ces pays.

« Nous avons donc 23,500 hommes qui ont refusé d'accepter ce don offert par l'homme de Décembre et de Sedan; ils ont ainsi donné la preuve qu'ils voulaient cesser de servir un homme odieux. »

**La Journée du 16.**

Versailles, 17 avril.

C'est par le *Journal officiel* de la Commune d'hier matin que le public a appris les faits étonnants qui se sont accomplis à Issy, à Vanves et à Neuilly. Cinq assauts successifs ont été tentés, le carnage a été horrible, les gardes du Comité central ont été simplement héroïques et, de même que le général Bonaparte, voulant faire ses adieux à la garde dans la cour de Fontainebleau, pressait dans ses bras le général Petit, ne pouvant embras-

ser tous ses soldats, le citoyen Eudes, afin de ne pas faire de jaloux, cite tous les bataillons en masse à l'ordre du jour de l'armée.

« Les fédérés sont des héros, ils se sont battus comme des lions. » Héros, soit; lions, nous y consentons, mais lions et héros en chambres, car on ne s'est battu depuis trente-six heures sur aucun point.

Les forts n'ont pas été attaqués; le pont de Courbevoie n'a même pas été menacé, et à Clamart, à Châtillon, à Meudon et dans les différents postes de Neuilly et de Courbevoie, les officiers qui peuvent lire les journaux se demandent sous l'empire de quelle ivresse générale et de quelle hallucination bachique, les rapports de ces foudres de guerre ont été rédigés.

A une heure et demie du matin, les forts de Vanves et d'Issy ont repris, avec leur violence ordinaire, leur canonnade accoutumée, en même temps que des tranchées occupées par les insurgés partait une fusillade des plus prononcées.

Jusqu'à quatre heures du matin, ces innocentes fusillades et canonnades ont continué sans interruption.

On dirait que les insurgés, craignant une attaque nocturne, ont pris pour système de brûler ainsi leur munitions pour effrayer les assaillants qui pourraient se présenter.

**A MEUDON.**

Depuis avant-hier, les insurgés ménagent leurs munitions. Meudon n'a reçu que quelques projectiles pendant la nuit.

Depuis dix jours, les habitants n'avaient pas aussi bien dormi dans leurs caves.

Hier matin, un obus est venu s'abattre, sans éclater, à la porte du bureau des postes. La pluie a détrempe la terre : les projectiles sont beaucoup moins dangereux.

Tout le monde est sur le qui-vive. Presque toutes les maisons sont désertes. Les rares habitations qui ne sont pas encore veuves de leurs locataires sont très-exactement closes. Il n'y a d'ouverts que les débits de boissons, les boucheries et les boulangeries.

On ne sort qu'à toute extrémité, et toujours en longeant les murs opposés à l'enceinte de Paris.

Jusqu'à midi les insurgés ne se montrent qu'à peine. Nos soldats, artilleurs, gendarmes, gardiens de la paix, troupiers et chasseurs, paraissent les seuls êtres vivants de ce nid à bombes. Tous ceux qui ne sont pas de grand'garde vont et viennent impassiblement pour le service des vivres.

Vers une heure, des feux s'échappent du bois, au pied du mur de courtine qui se prolonge à droite sur les glacis du fort d'Issy. C'est une nouvelle batterie qui semble avoir le pont de Sèvres pour objectif.

De deux à trois heures, le duel d'artillerie recommence. Les canons ne sont pas seuls de la partie. Tous nos soldats sont à leur poste; et, toujours ardents, infatigables, ils demandent un coup décisif.

**A SAINT-DENIS.**

Sur la plate-forme des forts de l'Est et d'Aubervilliers, on voyait hier matin les officiers prussiens, debout, la lorgnette à la main.

Ils examinaient les allées et venues des gens de la Commune sur la butte Montmartre.

Saint-Denis présente en ce moment un spectacle des plus animés et des plus curieux.

La place de la Gare et les voies environnantes sont encombrées de voitures de tous genres : fiacres parisiens, victorias, omnibus, tapisseries, voitures de blanchisseurs ou charrettes.

Sur les bâches, sur les ridelles figurent des inscriptions à la craie : *Service de Saint-Denis à Versailles. — Service de Saint-Germain. — Voiture pour Rueil.*

Cochers, charretiers, commissionnaires, attendent l'arrivée des trains de Paris et s'acharment après les voyageurs, moins nombreux, chaque jour, en présence des difficultés sans nombre que les commeneux opposent aux personnes qui veulent fuir Paris.

Des officiers prussiens en grand nombre circulent au milieu de cette foule, dévisageant les femmes qui arrivent et se mettant en frais d'amabilité envers celles qu'ils supposent appartenir au demi-monde.

Cette portion de la société est cependant très-largement représentée à Saint-Denis, et ceux qui ont quelque peu flâné sur les boulevards reconnaissent un grand nombre de visages d'habituees des cafés de Bade ou de Madrid.

Du reste, le monde interlope est en majorité à Saint-Denis, où se sont établis toutes sortes de commerces.

Ainsi, il y a toute une agence qui se charge des commissions pour Paris. Les agents sont des gamins, de ces pâles voyoux qui ouvrent les portières ou vendent les allumettes; les chefs, plus âgés, nous font l'effet d'appartenir au Comité fédéral et d'exercer pour le compte de M. Rigault, le successeur de M. Piétri. Nous ne serions pas étonné si les lacérations que nous avons remarquées des proclamations du gouvernement de Versailles ne fussent pas de leur fait; aussi, sur toutes les affiches, le nom de M. Thiers est effacé; mais tous les mots blessants pour les hommes de la Commune sont effacés de même.

Enfin, ce sont ceux qui ont organisé la vente des journaux de Paris, vente organisée sur une grande échelle, et qui permet de s'approvisionner facilement de toutes les feuilles de la Commune, mais de la Commune seulement. Les journaux non commeneux, ainsi que ceux publiés à Versailles, sont introuvables pour la plupart. Ce sont les plus demandés, toutefois, par les habitants de Saint-Denis et par les Allemands.

Les Prussiens ne paraissent pas s'ennuyer outre mesure à Saint-Denis, et ils ne manquent pas de distractions.

Ils ont même un théâtre.

Quel monde fréquente ce théâtre? C'est ce que nous n'avons pu savoir, mais nous nous en doutons. Quel monde autre que ce monde interlope, dont nous parlions plus haut, peut suivre en ce moment les représentations d'une troupe allemande?

Nous détachons le passage suivant du compte-rendu de la séance tenue à Paris le 12 avril par la Commission des barricades :

« La Commission décide que la conservation des tuyaux du gaz et de l'eau sera assurée jusqu'au

moment de l'attaque, aussi bien que celle des égouts, qu'il n'est pas nécessaire d'ouvrir pour les miner.

» La Commission arrête ainsi qu'il suit l'emploi des égouts pour les mines.

» Elle répudie absolument, comme trop lente, toute construction et fouille de galerie de mine, mais elle admet que des fourneaux de mine seront faits au fond et sur le côté des égouts, et arrête ainsi qu'il suit leur position et leur charge.

» Premier fourneau à 20 mètres en avant du fossé, charge, 40 kilogr. de poudre.

» Second fourneau à 12 mètres plus loin, charge, 100 kilogr.

» Troisième fourneau à 12 mètres plus loin que le second, charge, 100 kilogr.

» Et ainsi de suite si les circonstances le permettent, toujours avec la charge de 100 kilogrammes. Chaque fourneau devra être amorcé séparément.

Certes, le jour où l'armée entrera dans Paris, la cause de l'ordre sera bien près d'être gagnée, et une lutte, si longue qu'elle soit, ne servira qu'à augmenter le nombre des victimes.

N'importe, plutôt que de se rendre, les énergumènes de la Commune déclarent qu'ils sont décidés à faire sauter Paris.

Et ils le feront, dit le *Soir*..., si on les laisse faire.

Les faits qui se sont passés à Notre-Dame, lors de l'invasion de la cathédrale de Paris par les gardes nationaux, ont donné lieu à tant de versions différentes, que nous croyons devoir reproduire un récit circonstancié recueilli par *l'Univers* :

« Le Vendredi-Saint, à deux heures quarante-cinq minutes, après la vénération des saintes reliques, quelques hommes habillés les uns en civils, les autres en gardes nationaux, entrèrent dans l'église, ayant à leur tête un individu, jeune encore, qui avait gardé sa casquette sur la tête et avait l'air assez déterminé.

» Quelques-uns de ces hommes se dirigèrent vers le sanctuaire, les autres allèrent à la sacristie du chapitre et à celle de la paroisse. Ils étaient accompagnés par un homme qui se disait commissaire et qui avait un mandat de délégué de la préfecture de police. Ce n'était point le commissaire du quartier Notre-Dame, qu'on dit être un homme honorable.

» Il se fit ouvrir les armoires du trésor de la sacristie et procéda à l'inventaire des vases sacrés, des bronzes et des ornements.

» Pendant ce temps, d'autres avaient amené un serrurier qui, à l'aide d'un instrument, ouvrit le tombeau des archevêques, dans lequel ils allèrent faire une visite, toujours la casquette sur la tête et la pipe à la bouche. Le tabernacle n'a pas été profané, parce qu'il était ouvert.

» Ceux qui étaient dans la sacristie s'emparèrent des tronc, dans lesquels se trouvaient les offrandes des pieux fidèles.

» M. le commissaire ayant terminé son inventaire, s'empressa de compter le produit de ces tronc, qu'il renferma dans un sac.

» Il donna ensuite l'ordre de transporter tout le mobilier de Notre-Dame dans une voiture qui, requise à cet effet, stationnait sur la place du Parvis.

» L'un des employés, désolé de cette spoliation, courut à l'Hôtel-de-Ville informer MM. les membres de la Commune de ce qui se passait.

» Ces messieurs parurent surpris, et l'un d'eux s'écria :

« — C'est affreux, surtout un vendredi-saint !

» A peine cet employé était-il rentré, qu'un envoyé de la Commune arriva et se fit exhiber le mandat dont se disait muni le commissaire.

» M. Lavalette (c'est, nous pensons, le nom du délégué) trouva que ce mandat était irrégulier, que le délégué de la préfecture de police prenait un droit qui ne lui appartenait pas, etc.

» Il ordonna donc que tous les objets fussent retirés de la voiture et ramenés dans la sacristie.

» Il appela le sacristain du chapitre pour lui faire vérifier que le tout était bien rapporté.

» Il se fit rendre compte aussi du contenu des

tronc, qu'on avait mis dans un sac, et le fit remettre dans la sacristie.

» Cette opération terminée, M. le délégué fit dresser procès-verbal de ce qui venait de se passer, le signa lui-même et le fit signer ensuite par le sacristain et par quelques gardes nationaux qui se trouvaient présents ; ensuite, il fit fermer les portes et apposer les scellés.

» Le commissaire voulut s'emparer du procès-verbal, mais M. le délégué le retint en sa possession, déclarant qu'il se chargeait de cette affaire, et établit le sacristain gardien des scellés.

» M. le délégué fit aussi établir un poste de gardes nationaux pour veiller à la sûreté de la basilique et recommanda qu'on l'avertît en cas d'une nouvelle invasion.

» Depuis ce temps, l'église est gardée par d'honnêtes gardes nationaux ; mais les scellés ne se lèvent pas et l'église reste toujours fermée, à la grande désolation des pieux fidèles. Il serait à désirer, pour l'honneur de la capitale, qu'un tel état de choses prit une prompt fin, et le vénérable chapitre serait heureux que M. Lavalette, à qui il doit la conservation du trésor, rendit maintenant l'église au culte et en assurât la paisible possession.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Faits Divers.

Nous sommes en mesure, écrit-on de Versailles, de dire que les députés des départements vinicoles et des ports de mer se sont constitués en réunion vinicole, sous la présidence du comte Daru, et ayant pour secrétaire M. Flotard, de Lyon, dans le but de défendre la liberté commerciale que l'on suppose devoir être prochainement attaquée par certaines personnes touchant au gouvernement.

— On vient de monter au Mont-Valérien deux pièces du plus gros calibre.

— Tous les prisonniers revenus ces jours-ci à Versailles parlent de fortes colonnes prussiennes dirigées du nord de la France vers Paris. S'il fallait en croire quelques récits évidemment empreints d'exagération, le nombre des troupes allemandes dont la concentration s'opère serait de plus de deux cent mille hommes.

— Le *Gaulois* annonce que les trois assassins partis de Londres pour tuer les princes d'Orléans, ont été arrêtés à Dreux.

— Un agent du Comité central de l'*Internationale*, parti de Londres pour l'Espagne dans le but d'y organiser un soulèvement, a été arrêté à la frontière des Pyrénées.

D'après les journaux espagnols, on a trouvé sur lui des papiers très-compromettants et qui renferment tout le plan de l'insurrection du prolétariat dans différents pays de l'Europe.

— Une personne arrivée de Paris raconte que toutes les églises sont fermées et que défense est faite par un décret de la Commune de parler en public d'aucune matière religieuse. C'est, sans doute, un peu exagéré.

— Un journal annonce, sous toutes réserves, la mort de l'abbé Duguerry à la Conciergerie.

Nous pouvons, dit le *Gaulois*, démentir catégoriquement cette triste nouvelle ; un membre du grand Cercle, qui va voir journellement le curé de la Madeleine, nous a affirmé dimanche que la santé du prisonnier était excellente.

— L'abbé Olnier et le curé de Saint-Pierre-Montmartre sont à la Conciergerie avec leurs confrères des autres églises. A Montmartre, l'arrestation de ces prêtres a provoqué de la mairie l'ordonnance qui suit textuellement.

« Attendu que les prêtres sont des bandits et que les églises sont les repaires où ils ont assassiné moralement les masses, en courbant la France sous la griffe des infâmes Bonaparte, Favre et Trochu ;

» Le délégué civil des Carrières, près l'ex-préfecture de police, ordonne que l'église Saint-Pierre-Montmartre sera fermée, et décrète l'arrestation des prêtres et des ignorants.

» Signé : LE MOUSSU. »

— Le ministre de la guerre a informé les officiers et les chefs supérieurs qu'un régiment d'in-

surgés de Paris a pris la tenue d'infanterie de ligne, et leur a donné l'ordre d'exercer sans cesse la plus grande vigilance.

C'est pour cela, sans doute, et pour éviter toute méprise qu'on remarque une légère modification dans l'équipement de nos troupes lorsqu'elles vont prendre leurs postes de combat ou opérer des reconnaissances.

— Par ordre supérieur, on a procédé au désarmement de la garde nationale, malgré ses bons sentiments, dans tous les villages qui se trouvent, par leur position avancée, exposés à un coup de main des insurgés, et qui par son effectif peu élevé serait dans l'impossibilité matérielle de résister longtemps.

On a voulu ainsi préserver les armes d'une tentative d'enlèvement.

De leur côté, les Allemands viennent aussi de faire rentrer dans leurs magasins tous les fusils qui avaient été rendus aux gardes nationaux des villages placés sur la rive droite de la Seine.

— A Paris, le caissier de la mairie de Montrouge est parti, emportant 60,000 fr. On ne sait où il est allé.

On ne dit pas qu'il soit venu rapporter cet argent à Versailles.

— M. Solacoup, directeur de la Compagnie d'Orléans, a été obligé de comparaître deux fois devant les membres de la Commune, commis pour l'interroger.

Il avait été accusé d'avoir dirigé sur Versailles des troupes envoyés à Paris par des entrepreneurs de ravitaillement.

M. Solacoup a répondu que les faits dont on l'inculpait n'étaient pas exacts, et qu'en agissant comme on le prétendait, il se serait exposé à des actions judiciaires de la part des envoyeurs.

Les délégués de la Commune se sont déclarés satisfaits des explications de M. Solacoup, qui, depuis, n'a plus été inquiété.

— Le principal meneur du petit mouvement de Bordeaux, qui n'a d'ailleurs eu aucune importance, a été arrêté. C'est un repris de justice. Huit ans de travaux forcés, rien que cela sur la conscience !

Ses menées n'avaient d'ailleurs aucun succès.

Quand il offrait aux ouvriers deux francs par jour pour marcher, ceux-ci lui répondaient tout tranquillement :

« Deux francs par jour pour nous faire tuer ! Mais nous en gagnons quatre dans le même temps, en travaillant pour vivre. »

— Un détail, en passant :

On a commencé à désarmer la garde nationale de Marseille, et l'on a fait cette découverte : c'est que, pour 33,000 fusils qui avaient été délivrés lors de l'armement, on en trouvait plus de 50,000 aujourd'hui. Et le travail n'est pas encore achevé !

C'est la multiplication des armes. Qui nous expliquera ce mystère ?

— Une tentative de manifestation a échoué mardi dernier à Aix.

Ce n'était d'ailleurs qu'une émeute isolée, faite par quelques meneurs qui ont voulu exiger du maire qu'on leur donnât les cartouches déposées à la poudrière. On a battu le rappel et personne n'a suivi les émeutiers. La mairie avait été fermée, les postes doublés, et les bandes, en présence de cette attitude du maire et des adjoints, se sont dispersées d'elles-mêmes.

Le lendemain, on a trouvé à quelques kilomètres les fils du télégraphe coupés.

Un détachement de 80 cuirassiers, arrivé à Aix pour se rendre, si besoin était, à Marseille, resta en bataille sur la place des Prêcheurs, mais dès lors le calme ne fut plus troublé.

— Un avis du préfet de Lyon a engagé les garibaldiens, qui se trouvaient en très-grand nombre dans cette ville, à la quitter le plus tôt possible. A la suite de ce congé, plus de trois mille sont partis ; mais il en reste encore quelques-uns, et, si petit que soit leur nombre, les habitants trouvent que c'est encore trop.

— On lit dans le *Courrier de la Rochelle* :

« On se rappelle qu'un ballon parti de Paris dans les derniers jours de janvier est tombé à la mer, non loin de la Rochelle. Nous apprenons que des lettres provenant de ce ballon ont été recueillies au large, il y a deux jours, par un pêcheur.

Elles ont été remises au bureau de poste de notre ville, qui les a expédiées à destination. »

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Un train d'artillerie complet a quitté la gare de Saumur hier matin et a été dirigé sur Versailles.

La question de la suppression des sous-préfectures est très-sérieusement à l'étude. En principe, toutes doivent disparaître. Mais en vue d'éviter dans certains départements d'accès difficile, tels que : le Cantal, l'Ariège, les Basses-Alpes, les Hautes-Alpes, etc., de grandes pertes de temps aux populations, les sous-préfectures y seraient maintenues, à moins qu'on ne se décide à donner à un délégué spécial des préfets dans ces localités les attributions des sous-préfets actuels.

On lit dans *l'Union de l'Ouest* :

« Nous apprenons une bien affligeante nouvelle. M. le marquis Roland de Brissac, capitaine au 29<sup>e</sup> régiment des mobiles de Maine-et-Loire, vient de mourir à Genève, succombant aux atteintes d'une maladie cruelle causée par les misères et les fatigues de la guerre.

» Le marquis de Brissac était âgé seulement de vingt-sept ans. Quand l'étranger vint fouler le sol de la France, il n'hésita pas à donner un grand exemple de dévouement, en quittant sa femme, ses deux jeunes enfants et toutes les douceurs d'une situation opulente pour se vouer au service du pays. On peut dire qu'il est mort victime de son amour pour notre malheureuse patrie.

» Le corps de ce valeureux soldat a été ramené à Angers, et depuis mardi soir le cercueil est exposé dans la chapelle du Calvaire, à la cathédrale.

» Les obsèques auront lieu le 20 avril, à Brissac, à 11 heures du matin. »

VILLE DE SAUMUR.

Liste électorale. — Révision.

Avis administratif.

Le Maire de la ville de Saumur informe les électeurs, qu'aux termes de l'article 6 de la loi du 14 avril 1871 et de la circulaire de M. le Préfet du 17 dudit mois, la liste électorale sera déposée au secrétariat de la Mairie, depuis le 22 avril au matin jusqu'au 24 avril au soir, pour être communiquée à tout requérant.

Pendant le temps fixé ci-dessus, toutes les réclamations concernant la révision de la liste électorale seront reçues à la Mairie, pour être jugées conformément à la loi.

Passé le 24 avril au soir, aucune réclamation ne pourra être admise. L'administration municipale ne saurait donc trop insister auprès des électeurs pour qu'ils aient à s'assurer de leur inscription sur la liste.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 18 avril 1871.

Le Maire, BODIN.

Pour chronique locale et faits divers : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Versailles, 18 avril, 4 h. 30 soir.

Chef du pouvoir exécutif à préfets et sous-préfets.

Nouveau succès de nos troupes ce matin. Toujours dans le but de garantir notre position de Courbevoie contre les feux de la porte Maillot et du village d'Asnières, le régiment des gendarmes sous les ordres du brave colonel Cremelin a enlevé le village de Combes, s'est ensuite porté au-delà, et a repoussé au loin les insurgés en leur faisant essuyer des pertes sensibles en morts ou en prisonniers.

Quelques rails, enlevés à propos, ont arrêté la locomotive biadée et l'ont laissée dans le plus grand péril.

Ces combats de détail où l'ennemi ne prouve qu'une chose, l'abondance d'artillerie trouvée sur les remparts de Paris, font ressortir l'entrain, le zèle de nos jeunes soldats et le peu de tenue des insurgés qui fuient dès qu'ils ne sont plus appuyés par les canons dérobés à l'enceinte de Paris.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.